

Nantes, le 9 février 2023

## CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU VENDREDI 10 FÉVRIER 2023

# Budget prévisionnel : 1,564 Md€ pour un service public de qualité et concrétiser les projets 2023

Le débat d'orientations budgétaires de décembre a permis de présenter la stratégie financière de la Métropole ainsi que son programme d'investissement. En Conseil le 10 février, sera présenté le budget primitif 2023 pour financer les projets concrétisés cette année. Alors que la crise énergétique s'installe et que les effets de l'inflation se font sentir, Nantes Métropole prévoit un investissement annuel de 568 M€ pour maintenir son cap, respecter ses grandes orientations du mandat et soutenir les acteurs du territoire.

Alors que nous faisons face à des défis sans précédent, le cap fixé par Nantes Métropole est clair. Il repose sur 2 piliers – l'égalité et la transition écologique – et 4 grandes orientations :

- répondre à l'urgence économique et sociale et promouvoir l'égalité ;
- transformer notre modèle et incarner une métropole écologique ;
- affirmer un service public fort, toujours plus proche des citoyens, et agir pour la sécurité des habitants ;
- renforcer le dialogue citoyen au niveau métropolitain et développer le pouvoir d'agir des habitants.

Cet effort inédit est possible grâce à la bonne gestion du budget, son endettement mesuré et son niveau d'épargne suffisant. La Métropole s'engage à réaliser sa programmation d'investissements sans augmenter ses taux de fiscalité. 100 % de sa dynamique fiscale sera reversée aux 24 communes membres, en faisant la métropole la plus redistributrice de France.

Nouveauté 2023, le budget est désormais analysé sous le prisme de ses conséquences sur le climat. Une expérimentation est également lancée pour vérifier la capacité d'un projet à assurer l'égalité femme-homme. L'objectif en poursuivant l'expérimentation dans les années qui viennent est de mesurer cette égalité femme-homme au sein des politiques publiques.

## QUELS SONT LES PROJETS ET CONCRÉTISATIONS PRÉVUS EN 2023 ?

Le budget prévisionnel s'élève à 1,564 Md€. La partie fonctionnement est contenue à 877,9 M€. L'investissement est de 568 M€, en hausse de 10 % par rapport à 2022 : voici listée ci-dessous une illustration des projets et concrétisations majeurs en 2023.

### Sécurité

Au total pour 2023, l'investissement réalisé pour la sécurité atteint 2,15 M€. L'essentiel des charges de fonctionnement liées à la sécurité concerne le fonctionnement du SDIS : 24,78 M€. Sont à noter en particulier :

- Le CSU : 307 500 € en budget de fonctionnement (charge de personnel) et 1,08 M€ pour le budget d'investissement (principalement pour installer des caméras supplémentaires)
- La police métropolitaine des transports publics : 3,48 M€ en budget de fonctionnement (les effectifs progresseront en 2023).

### Mobilités

217,1 M€ avec par exemple 11,9 M€ prévus en matière de vélos et modes doux (axes structurants, stationnement vélos, petits aménagements, subvention pour l'achat d'un vélo...) et 0,7 M€ pour l'aménagement de voies réservées au covoiturage. La poursuite des travaux sur les pontons, engagement du Grand débat Loire, nécessite 1,2 M€ de crédits, avec les travaux des pontons du quai de la Fosse et de Trentemoult.

Pour les transports, 153 M€ de crédits de paiement et 11,9 M€ de subventions d'équipement sont prévus en 2023. Ils vont permettre l'acquisition des rames de tramway Alstom pour 47,9 M€, l'acquisition de matériels roulants et bus pour 23,5 M€, et les travaux du CETEX à la Babinière pour 37,9 M€. Les études pour créer les lignes 6 et 7 de tramway sont inscrites pour 7,6 M€ et celles pour la ligne 8 de busway à 5,3 M€.

Il y a également 6,1 M€ pour le transfert de la gare de fret Nantes-État au Grand-Blottereau, 6,4 M€ pour les travaux d'aménagement de la porte de Gesvres et 1 M€ pour le solde du projet Gare.

### Fabrique de la ville écologique et solidaire

**30,4 M€** pour les aménagements de l'île de Nantes (8,5 M€), du Bas-Chantenay (5,55 M€), la place de la Petite-Hollande (2,5 M€), la ZAC Primitif-les-Isles (6,65 M€) et les ZAC dans les communes.

Dans le cadre du **fonds de soutien dédié à la « lutte contre le sans abris »** votée en avril 2021, 3 M€ sont prévus en 2023 sur une enveloppe totale de 18 M€.

Enfin, des crédits liés aux **« fonds de concours en investissement pour faciliter la réalisation d'équipements intercommunaux »** sont prévus pour 0,5 M€ en 2023, sur un montant total porté à 10 M€ pour ce mandat.

### Projets d'espaces publics

**83,3 M€** avec les travaux programmés dans les 24 communes (contrats territoriaux pour 35,1 M€) et 13,1 M€ au titre des travaux d'entretien-réparation-sécurité des voiries, 3,1 M€ pour la rénovation des ouvrages d'art, berges et quais, 3,4 M€ pour la modernisation de l'éclairage public et 0,8 M€ en vue d'économies de consommation d'électricité, 0,8 M€ pour la régulation du trafic.

0,8 M€ sont prévus au titre des plans communaux de déplacement doux, dont le franchissement cyclable de la porte de la Chézine à Saint-Herblain, la continuité cyclable « Loire à Vélo » de Saint-Herblain à Indre et celle de Pirmil à Trentemoult, la liaison douce du bourg au Pont-du-Cens à Orvault et celle entre la Gatine à Saint-Herblain et la Chabossière à Couëron...

4,1 M€ sont inscrits pour les études et travaux des entrées d'agglomérations (routes de Rennes, de Vannes, de Clisson, de Paris et de Pornic).

### Eau

**68,9 M€**, dont 6,3 M€ pour les travaux de réhabilitation et de branchement du réseau d'eaux pluviales notamment la mise en séparatif rue Abbé-Boutet à Nantes, la rénovation du boulevard Benoni-Goullin à Nantes, la réhabilitation des réseaux rues des Ormes, Chesnaies et Peupliers à Vertou, rue de Bellevue aux Sorinières, l'extension des réseaux rue des Grenouillis à la Chapelle-sur-Erdre, au hameau du Centre à Bouaye, rue des Loquets à Mauves-sur-Loire...

L'amélioration de la production et distribution d'eau potable : 30 M€ (dont 7,4 M€ pour l'usine d'eau et 2,2 M€ pour la sécurisation Sud Ouest), et celles liées à l'assainissement : 30,5 M€ (dont 11,2 M€ pour la réhabilitation, branchements et extension des réseaux, notamment rue du Bigonnet et rue Chapeau Berger à Vertou, quartier de la Houssais, rues Perraud, Lebert, Le Lan, Douillard, Tableau, Auvinet et Allée de Pontchâteau à Rezé, Forgerons à Saint Jean de Boiseau, à la Sénaigerie et rue des Accacias à Bouaye, rue de Bellevue et rues Clémenceau/Lauriers aux Sorinières, rues Port Lavigne, Eugène Pottier et Mermoz à Bouguenais, rues Pommeraye, Garotais et Jean Bart à Couëron, rue de la Cadoire à Sainte-Luce, rue Marquis de Sevigné à Carquefou, rue Ampère à la Chapelle-sur-Erdre, rue de la Guerche à Brains, Chemin des Noisetiers et rue de la Vallée à Orvault, Belle Etoile à Thouaré...

### Habitat, logement, hospitalité

**36,5 M€** pour la construction (11,7 M€), la réhabilitation et l'amélioration énergétique des logements du parc social (7,8 M€), des participations à la réhabilitation du parc privé pour 6,2 M€ (dont 0,5 M€ au titre de la prime thermique et 2 M€ pour l'accession en logement abordable).

Des crédits liés à l'aménagement des aires d'accueil des gens du voyage à Saint-Herblain (1 M€), la rénovation des aires d'accueil existantes (0,1 M€), les aménagements et entretien des terrains familiaux (0,3 M€), les aménagements pour les grands passages (0,1 M€).

### Politique de la Ville

**10,3 M€**, dont 4,3 M€ pour Bellevue, 0,4 M€ pour la Bottière et le Pin-Sec, 1,4 M€ pour Nantes-Nord, 0,4 M€ pour les Dervallières, 1,2 M€ pour le Château à Rezé et 1,5 M€ pour Plaisance à Orvault, et une enveloppe de 0,6 M€ pour les petits travaux de voirie à répartir entre ces quartiers.

### Rayonnement et ouverture au monde

**19,3 M€** pour les travaux d'amélioration du stade de la Beaujoire (4,2 M€) et aménagements liés à la coupe du monde de rugby en 2023, l'installation de tribunes au centre de loisirs du Petit-Port (1,35 M€), les travaux de rénovation du vélodrome de Couëron (0,5 M€).

La modernisation de la Cité des Congrès (1 M€), l'entretien durable (1,3 M€) de l'équipement et sa remise à niveau numérique (0,7 M€). Les études pour la création du musée Jules Verne – Cité de l'imaginaire dans le

bâtiment CAP 44 (2,4 M€), les études du schéma métropolitain de lecture publique (0,15 M€). Les travaux d'entretien et d'amélioration des équipements culturels (2,6 M€) et sportifs (0,5 M€), ceux du château des ducs de Bretagne (1,2 M€) et du Zénith (1,1 M€).

### Enseignement supérieur, recherche et innovation

13,9 M€ avec les versements au titre du CPER 2015-2020 pour 2,1 M€ et ceux du CPER 2021-2027 pour 3 M€. La Métropole poursuit son soutien au quartier hospitalo-universitaire (4 M€) et à l'École de design (1,1 M€).

### Nature et biodiversité

4,5 M€ avec notamment les travaux de restauration de cours d'eaux : Cens, Gesvres, Charbonneau (1,7 M€),

### La gestion des déchets

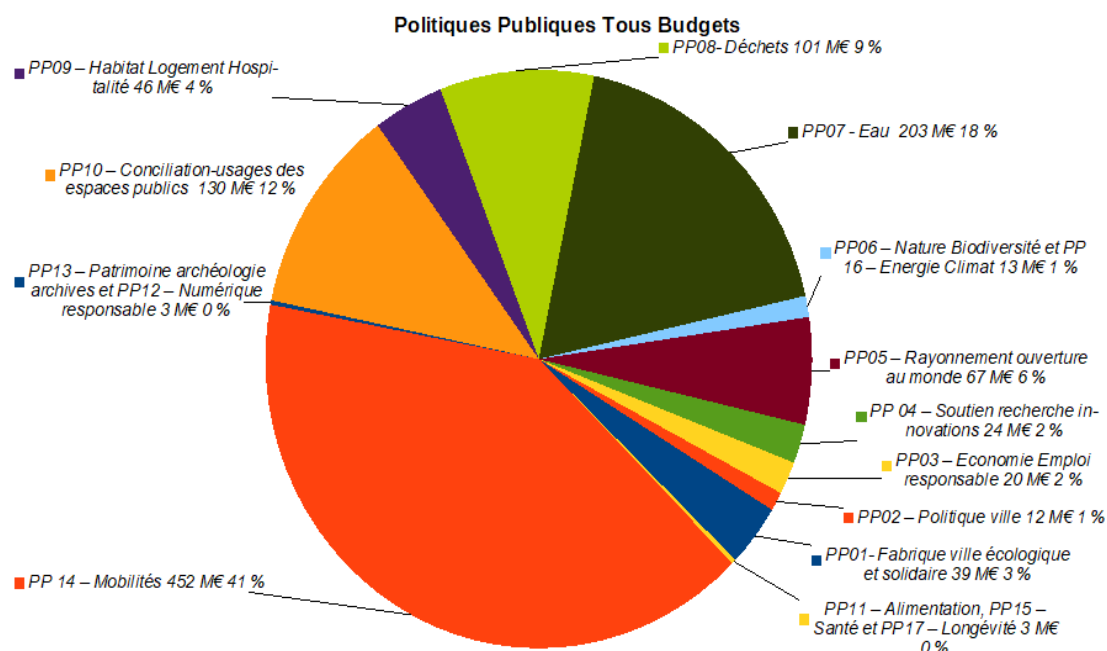
13,3 M€ avec les travaux des déchetteries (3,4 M€), l'achat de véhicules (3,9 M€) et mobiliers de collecte (2,8 M€), l'installation de conteneurs enterrés (1 M€), le soutien à l'achat de composteurs et broyeurs, le lancement d'études pour la construction d'une nouvelle plateforme de déchets verts et bio-déchets (0,3 M€),

### L'énergie et le climat

6,4 M€ avec le versement de subventions pour la rénovation énergétique des propriétés et copropriétés privées (4,4 M€), les travaux de rénovation énergétique des bâtiments métropolitains (0,6 M€), l'installation de panneaux photovoltaïques (0,9 M€, notamment sur le P+R Neustrie).

## En 2023, 1 114 M€ en faveur des politiques publiques métropolitaines

Graphique : répartition du budget par politiques publiques (fonctionnement et investissement).



## LES CHOIX BUDGÉTAIRES DE LA MÉTROPOLE POUR FINANCER CES PROJETS

Pour financer sur le mandat un programme d'investissement de 3,3 Mds € tous budgets, la Métropole a adopté fin 2021 sa stratégie financière : elle vise la maîtrise des charges de fonctionnement pour dégager l'épargne nécessaire à l'autofinancement d'une part significative des investissements. Objectif : limiter l'accroissement de l'encours de dette. Nantes Métropole s'est fixée une limite de capacité de désendettement de 10 ans en fin de mandat, tous budgets confondus.

Le budget 2023 s'inscrit dans cette stratégie, en préservant les équilibres financiers de la collectivité et avec un ré-endettement mesuré. Les inscriptions budgétaires sont en accord avec la réalisation concrète du projet politique, avec également un renforcement du soutien financier aux 24 communes.

En 2023, 568 M€ d'investissements tous budgets (dont 315 M€ au budget principal et 165 M€ pour les transports) sont ainsi prévus (+10 % par rapport à 2022).

Le niveau d'épargne nette reste important et finance près de 13 % des investissements. Il préserve une situation financière saine, avec une capacité de désendettement de 5,4 ans (5 ans en 2022).

## Recettes 2023 : en progression

**Les recettes de fonctionnement progressent de 5,56 % par rapport au budget 2022 (+31,7 M€).**

- Progression des recettes tarifaires (+2,1 M€) ainsi que celles de la taxe de séjour (+0,8 M€)
- Une progression des recettes fiscales à taux constants : +14,8 M€ sur la fiscalité entreprises (hors versement mobilité) et +16,9 M€ sur la fiscalité ménages (hors ordures ménagères). Cela est lié à la vitalité du territoire, à la revalorisation forfaitaire des bases immobilières (+7,1 %) et à la mise en place de la taxe Gemapi (3,5 M€)
- Les taux de taxe foncière, bâti ou non, et la Cotisation foncière des entreprises sont inchangés en 2023
- Une diminution des participations reçues des partenaires (-1 M€) et une baisse des recettes d'exploitation (-3,4 M€)
- Malgré une baisse de la DGF de 1,6 M€, une légère hausse des dotations et compensations de l'État (+2,4 M€), due à la progression des compensations d'exonération partielle des établissements industriels

## Des dépenses 2023 maîtrisées

**Les dépenses de gestion sont en progression de 5,51 % par rapport à 2022 (+24,3 M€), soit moins que l'inflation de 2022.**

L'application du nouveau pacte métropolitain de solidarité entraîne une augmentation de 3 % des redistributions aux 24 communes constitutives de Nantes Métropole (soit +3,5 M€). Nantes Métropole est la seule métropole française à redistribuer 100 % de sa dynamique fiscale au bénéfice de ses communes membres. Elle figure parmi les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) les plus redistributifs de France.

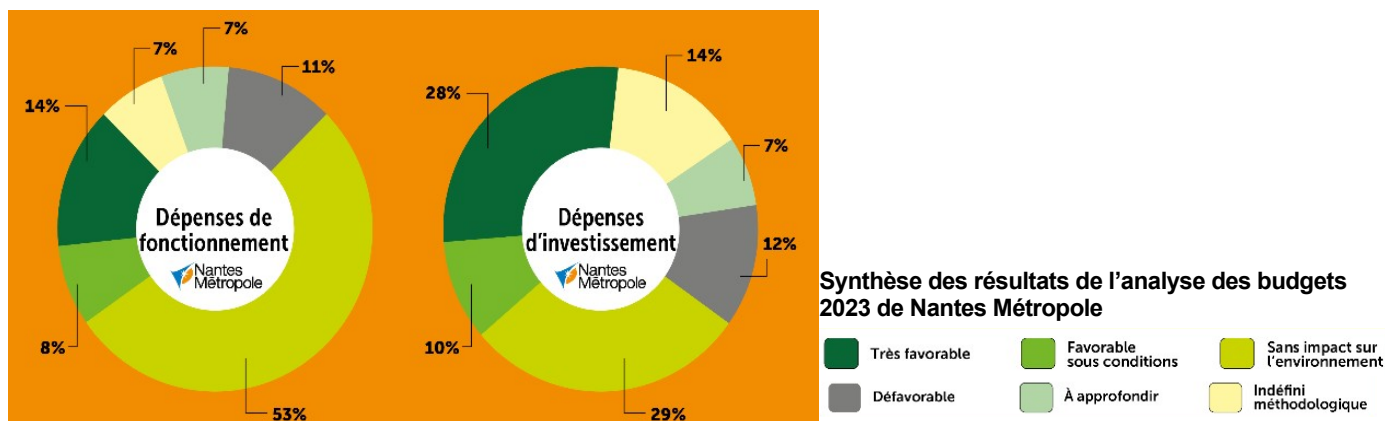
- Les dépenses de personnel ont évolué avec l'augmentation du point d'indice par l'État et la revalorisation du régime indemnitaire par la Métropole (+12 M€).
- Les autres dépenses sont impactées par l'inflation forte et la crise énergétique, et reflètent l'impact en fonctionnement des dépenses rendues nécessaires par le dynamisme de notre Métropole et par la mise en œuvre des engagements du projet métropolitain.
- Les frais financiers augmentent (6,4 M€) avec la forte remontée des taux d'intérêts depuis juillet 2022.

**L'effort d'investissement métropolitain est encore amplifié en 2023. C'est un nouvel acte fort pour l'économie locale : 568 M€ seront injectés dans l'investissement** (315 M€ au budget principal, 165 M€ pour les transports en commun et 88 M€ pour les autres budgets annexes : déchets, eau, assainissement, stationnement, locaux industriels et commerciaux).

## NOUVEAUTÉ 2023 // NANTES MÉTROPOLE ANALYSE CHAQUE FINANCEMENT SOUS LE PRISME DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Grâce à son nouveau cadre stratégique inspiré des 17 objectifs de développement durable de l'ONU, Nantes Métropole mesure sa performance écologique avec des indicateurs transcrits dans le Rapport de développement durable. Cela permet aux élus métropolitains d'évaluer leurs actions et de tenir la trajectoire fixée. En se dotant d'un budget « climat », Nantes Métropole souhaite pouvoir analyser ses projets sous le prisme de la transition écologique dès la phase de financement. Objectif : identifier les dépenses favorables, neutres ou défavorables aux enjeux écologiques et ainsi accélérer les progrès de la collectivité et du territoire.

Concrètement, cet outil doit permettre d'aligner chaque engagement budgétaire sur les enjeux de la transition écologique pour mettre en évidence la nécessité de modifier le projet et le rendre plus vertueux.



**EXEMPLES DE RÉSULTATS // Très favorables** : transports en commun électriques, aménagements cyclables, surcoût des rénovations énergétiques performantes de bâtiments et de logements, recyclage et compostage... • **Favorable sous condition** : valorisation énergétique des déchets dans les réseaux de chaleur, investissement pour le transport fluvial, travaux sur les réseaux d'eau potable pour éviter les fuites... • **Défavorable** : de nouvelles voiries routières ou des projets numériques sans évaluation carbone préalable, mais à 80 % ces dépenses défavorables sont issues des transports publics fonctionnant au diesel ou à l'essence • **Indéfini (car critères à poser et en attente de données techniques ou scientifiques stables)** : construction puis gestion des équipements culturels, touristiques et sportifs.

## **NOUVEAUTÉ 2023 // LE BUDGET SENSIBLE AU GENRE : UNE EXPÉRIMENTATION POUR S'ASSURER D'UNE ÉGALITÉ FEMME-HOMME**

**Les choix budgétaires ne sont pas neutres et ils reflètent les biais et les tendances de la société où les inégalités entre les femmes et les hommes restent malheureusement une réalité forte.** Plusieurs études (notamment celle d'E. Maruéjols et Y. Raibaud, 2016) ont montré que, sans prise en compte spécifique des impacts en termes d'égalité de genre, les finances publiques, et par extension, les politiques publiques, risquent de reproduire les inégalités voire même de les aggraver.

La budgétisation sensible au genre conduit à se demander si la collecte (impôts, taxes, paiement du service...) et la distribution des ressources financières (subventions aux associations, investissement dans des équipements, fonctionnement des services...) renforcent ou diminuent les inégalités entre les femmes et les hommes. Au regard des résultats, il s'agit alors de rechercher et d'inventer des solutions pour permettre l'égalité réelle et concrète entre les femmes et les hommes.

**Pour cette première année d'expérimentation, Nantes Métropole mobilisera ses directions sur un premier niveau de réflexion dans le champ de l'aménagement des espaces publics** : le jardin de l'Estuaire, future grande promenade plantée qui interconnectera les quartiers ouest de l'île de Nantes, et un autre projet à flécher au sein de la démarche « places et placettes ».